

## Salaire net ? ou net imposable ?

Par stephane83600
Bonjour
J'aimerais savoir concernant la déclaration trimestrielle de la CAF s'il faut déclarer le salaire net 1835? ? Ou bien le ne imposable 1640? ?
Bien cordialement
Par Indigo
Bonjour Stephane83600,
Je pense qu'en ouvrant le lien suivant vous aurez réponse à vos interrogations.
https://www.caf.fr/allocataires/caf-du-nord/actualites-departementales/declaration-trimestrielle-quels-revenus-declarer
Cordialement,